L'avis de convocation ci-dessous, tient lieu de convocation individuelle. Il n'y aura donc pas de convocation par lettre nominative.

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société CFAO MOTORS COTE D'IVOIRE sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le **mardi 11 juin 2019, à 09 heures** au siège social sis à Abidjan, 117, Boulevard de Marseille, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre Ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2018,
2. Affectation du résultat de l'exercice et quitus aux administrateurs,
3. Approbation des conventions réglementées,

A titre extraordinaire

4. Modification de l'objet social ;
5. Modification corrélative des statuts ;
6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire qui ne pourrait pas assister à l'Assemblée Générale Mixte a la possibilité de se faire représenter par tout mandataire de son choix.

Tous les documents prévus par la loi seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société, 15 jours avant la date de l'Assemblée.

Le Président du Conseil d'Administration